Image not found or type unknown

Fils d'un français majeurs

Par **paroch**, le **10/11/2008** à **02:56**

Bonjour;
D'abord merci pour ce service.
J'ai deux frères actuellement en Tunisie,ils ont respectivement 26 et 24 ans.ils sont nés ici en France et sont partis à l'âge de 6et 3 ans et ils venaient tous les 2,3 ans pour les vacances.
Mon père a acquis la nationnalité française il y'a trois ans (donc ils sont déjà majeurs).
Ma question est la suivante:Est-ce-qu'il y'a possibilité qu'ils obtiennent un titre leurs permettant de rejoindre la famille ici en france.
Merci infinement pour votre réponse.
NB: Si oui quelles sont les démarches s'il vous plait.
Cordialement.

Par **avocat droit public**, le **10/11/2008** à **11:02**

Non ce n'est pas possible en tous cas au titre du regroupement familial.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés